

N° 264

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

Enregistré à la Présidence du Sénat le 15 janvier 2013

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (1)
sur la **violence** dans les **médias audiovisuels** et ses **conséquences** sur les
enfants et la **société** : auditions organisées avec la commission de la culture, de
la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du **Conseil**
de l'**Europe**, le **18 décembre 2012**,*

Par Mme Marie-Christine BLANDIN,

Sénatrice.

(1) Cette commission est composée de : Mme Marie-Christine Blandin, *présidente* ; MM. Jean-Étienne Antoinette, David Assouline, Mme Françoise Cartron, M. Ambroise Dupont, Mme Brigitte Gonthier-Maurin, M. Jacques Legendre, Mmes Colette Mélot, Catherine Morin-Desailly, M. Jean-Pierre Plancade, *vice-présidents* ; Mme Maryvonne Blondin, M. Louis Duvernois, Mme Claudine Lepage, M. Pierre Martin, Mme Sophie Primas, *secrétaires* ; MM. Serge Andreoni, Maurice Antiste, Dominique Bailly, Pierre Bordier, Mme Corinne Bouchoux, MM. Jean Boyer, Jean-Claude Carle, Jean-Pierre Chauveau, Jacques Chiron, Claude Domeizel, Mme Marie-Annick Duchêne, MM. Alain Dufaut, Jean-Léonce Dupont, Vincent Eblé, Mmes Jacqueline Farreyrol, Françoise Férat, MM. Gaston Flosse, Bernard Fournier, André Gattolin, Jean-Claude Gaudin, Mmes Dominique Gillot, Sylvie Goy-Chavent, MM. François Grosdidier, Jean-François Humbert, Mmes Bariza Khiari, Françoise Laborde, M. Pierre Laurent, Mme Françoise Laurent-Perrigot, MM. Jean-Pierre Leleux, Michel Le Scouarnec, Jean-Jacques Lozach, Philippe Madrelle, Jacques-Bernard Magner, Mme Danielle Michel, MM. Philippe Nachbar, Daniel Percheron, Marcel Rainaud, Michel Savin, Abdourahamane Soilihi, Alex Türk, Hilarion Vendegou, Maurice Vincent.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
ALLOCUTIONS D'OUVERTURE	5
• Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.....	5
• M. Gvozden Srecko Flego, président de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du Parlement de Croatie.	6
• M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.	7
• M. René Rouquet, vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et président de la délégation française, député.	7
• Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.	8
I. LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS DEPUIS LES DESSINS ANCIENS JUSQU' AUX JEUX INTERACTIFS EN 3D	9
• Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).	9
• Mme Salomé Ramos, psychologue, Aveiro (Portugal).	10
• M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.....	11
• M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.	13
• M. Giacomo Santini, président de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	13
• Mme Sonja Ablinger, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	13
• Mme Nursuna Memecan, membre de la commission des questions politiques et de la démocratie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	13
• M. Michael Connarty, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	13
• M. Joe Benton, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	14
• M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.	14
• M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.....	14
• Mme Salomé Ramos, psychologue, Aveiro (Portugal).	15
• Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).	15

• Sir Roger Gale, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	16
• M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.....	16
• Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).	17
• M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.	17
II. ACTION CONTRE LES EFFETS NÉGATIFS DE LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS.....	17
• Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.	17
• M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.	17
• Mme Divina Frau-Meigs, Université de Paris III.	18
• M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.	21
• M. Giacomo Mazzone, Union européenne de Radio-télévision, Grand-Saconnex, Genève.....	21
• M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.	23
• M. Michael Connarty, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	23
• Mme Gülsün Bilgehan, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	23
• Mme Sonja Ablinger, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	23
• M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.....	24
• M. Giacomo Santini, président de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	24
• Mme Divina Frau-Meigs, Université de Paris III.	24
• M. Giacomo Mazzone, Union européenne de Radio-télévision, Grand-Saconnex, Genève.....	25
• M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.	26
CONCLUSION	27
• M. Gvozden Srecko Flego, président de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du Parlement de Croatie.	27
• Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.	27

**LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS
ET SES CONSÉQUENCES SUR LES ENFANTS ET LA SOCIÉTÉ**

**AUDITIONS ORGANISÉES AVEC LA COMMISSION
DE LA CULTURE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Mme Marie-Christine Blandin, présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.

Je suis heureuse d'accueillir, cet après-midi au Sénat, la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pour une réunion conjointe de nos deux commissions, sur le thème de la violence dans les médias audiovisuels et ses conséquences sur les enfants et la société.

Je salue l'initiative de Mme Maryvonne Blondin, membre de la délégation française dans les instances du Conseil de l'Europe et qui a sollicité la tenue de cette réunion au Sénat. C'est une occasion de rassembler, comme l'avait déjà fait M. Jacques Legendre, au sein d'un parlement national, pour une réflexion commune, les membres d'une de ses commissions avec des parlementaires du Conseil de l'Europe. Cette audition est ouverte à la presse et sera retransmise ultérieurement sur Public Sénat.

La question de l'exposition aux images et aux scènes de violence dans les médias dont les enfants et les adolescents peuvent être à la fois spectateurs et acteurs se pose avec d'autant plus d'acuité que le temps moyen passé devant les écrans, téléviseurs, tablettes, ordinateurs, *smartphones* et jeux vidéo ne cesse de s'allonger, et que les évolutions technologiques sont de plus en plus présentes au sein des familles. Un rapport de M. Assouline, publié en 2008, l'a souligné. Selon une étude britannique, le jour de ses dix-huit ans un jeune aura passé trois années pleines, jour et nuit, devant un écran !

La régulation qui encadre les programmes de la télévision ne peut cependant entraver la liberté de créer. Pendant notre dernière campagne présidentielle, l'Observatoire de la liberté de création demandait ainsi à tous les candidats de « *s'engager à abroger l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, qui permet au ministre de l'Intérieur de censurer la littérature au prétexte de la protection de l'enfance* ». Peu adeptes de la censure, nous nous interrogeons cependant sur notre responsabilité publique à donner à voir chaque jour coups, meurtres, viols et autres assassinats à répétition.

Certes, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) donne quelques indications de recevabilité par des pastilles de couleur indiquant l'âge requis. Certes, il est du devoir des familles d'accompagner l'enfant dans ses choix et de discuter des images qui ont pu choquer... Reste que ces adolescents en apprennent aujourd'hui davantage sur l'anatomie et la raideur cadavérique par des séries comme *Les Experts* que par leurs cours de biologie.

Les politiques publiques de parité et d'égalité hommes femmes sont culturellement balayées par des images récurrentes de femmes objet, femmes proies, femmes violées. Quelle mère ne s'est pas posé la question : ces images, celles des jeux de guerre par exemple, sont-elles des exutoires pour de malsaines pulsions, ou des stimulants pour des déséquilibres jusque-là contenus par le surmoi ?

Demain, la liberté de la toile et les champs dérégulés de la télévision connectée nous mettront face à un foisonnement de richesse, de qualité, mais aussi de médiocrité et d'abîmes, commencé avec les VHS, puis les DVD en location, enfin les téléchargements.

Dans un monde que, pacifiste, je voudrais autre, un monde de vente d'armes, un monde d'infiltrations mafieuses adossées aux paradis fiscaux et de trafics de Kalachnikovs, on ne saurait faire porter à l'audiovisuel la seule responsabilité de la montée de la violence.

L'urgence est à l'éducation : éducation à la médiation, à la résolution non-violente des conflits, au goût de l'autre et au plaisir de la diversité, mais aussi au décryptage des images, à l'école mais aussi à la télévision, bien placée pour prendre sa part de responsabilité.

Monsieur le président Flego, je vous accueille avec plaisir et respect.
(*Applaudissements*)

M. Gvozden Srecko Flego, président de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du Parlement de Croatie.

Merci. Je suis ici en tant que président de la commission de la culture de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, mais à Zagreb, je suis aussi président du groupe d'amitié interparlementaire Croatie-France.

Merci de nous accueillir pour ces auditions. J'ai récemment signé un rapport sur la violence à l'école. La violence se banalise dans nos sociétés et la télévision reflète cette tendance. L'évolution des nouveaux médias a également un impact énorme sur notre quotidien. Je salue la présence de nombreux experts. Je me réjouis que le Comité des ministres du Conseil de l'Europe soit ici représenté par deux ambassadeurs, M. Castro Mendez et M. Thomas Hajnoczi.

M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

Je suis ici porteur du message du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Nous allons écouter des experts – je serai modérateur de la première partie de cette séance. La violence dans les médias est aussi vieille que les médias ; elle a augmenté avec l'essor de la télévision numérique, les jeux interactifs en ligne. Selon une étude réalisée au Portugal en 2000, un téléspectateur a assisté à 2 250 interactions violentes et 2 205 décès par mois, pour une exposition moyenne de 2 heures 30 par jour. Les programmes pour enfants sont de plus en plus violents. Le niveau de violence, équivalent à celui de la France, est supérieur au Portugal qu'aux États-Unis. La recommandation du Comité des ministres date de quinze ans, il faut la mettre à jour. Comment protéger et responsabiliser les mineurs ? Le Conseil des ministres a adopté la recommandation 2009/5 pour protéger les enfants contre les contenus violents et les comportements répréhensibles.

M. René Rouquet, vice-président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et président de la délégation française, député.

Au Conseil de l'Europe, on partage la tribune avec le Comité des ministres ! Un temps sénateur, je salue mes anciens collègues. Veuillez excuser M. Mignon, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, actuellement en Moldavie. Il est très sensible aux questions que nous traitons aujourd'hui ; pour preuve, il était en septembre à Saint-Pétersbourg pour la 2^e conférence des ministres responsables de la jeunesse – dont il a regretté qu'elle n'ait pas abouti à une déclaration finale – et en octobre à Strasbourg pour l'assemblée des jeunes.

Comment les messages et images violents de toute nature interfèrent-ils avec les comportements des enfants et adolescents ? Sont-ils déterminants dans un passage à l'acte ? Le Conseil de l'Europe a le devoir d'apporter un éclairage – et la capacité de formuler des propositions, pour défendre et promouvoir les droits de l'homme sur un continent meurtri par l'histoire. Il peut facilement mobiliser les gouvernements, les parlements, les autorités locales et les organisations non gouvernementales (ONG), pour suivre les engagements des États membres, soutenir les politiques nationales, mettre en place des programmes de coopération et d'assistance, de formation et de communication. Le programme « Construire l'Europe pour et avec les enfants », lancé en 2006, ou le programme « 1 sur 5 », contre la violence sexuelle sur les enfants, lancé en 2010, en sont des exemples. On a vu dans les médias, depuis une quinzaine d'années, l'arrivée en masse d'images violentes, sexuelles, illustrant la domination de certains sur d'autres, montrant des agressions... Quels en sont les effets sur les plus jeunes ? Les études du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ont montré qu'un enfant peut assister à de nombreuses séquences violentes, que les jeux vidéo installent un

environnement violent. La survie du héros dépend d'un affrontement physique. Un malaise peut s'installer : faut-il bannir toute forme de violence des médias pour enfants ? Faut-il distinguer entre des messages acceptables, ou du moins explicables, et d'autres qui ne le sont pas ? La violence est-elle un mal absolu ou un processus de construction sociale ? Au fil des siècles, les rapports humains se font moins brutaux. L'Europe contemporaine a su faire émerger un nouveau modèle dans lequel sont canalisées les pulsions violentes individuelles. L'aversion pour le sang s'est accrue, la brutalité est dévalorisée. La violence a été cantonnée dans des œuvres de fiction sanglantes, dérivatif, exutoire. Assistons-nous aujourd'hui à un changement de paradigme ou à un approfondissement des tendances actuelles ? La violence audiovisuelle a-t-elle des vertus cathartiques ? Il y a aussi une demande de violence : des films, des jeux violents trouvent leur public. Dans les aventures du célèbre agent secret de sa gracieuse majesté, le nombre de séquences de violences légères (gifle, bousculade, etc.) est stable, mais celui des séquences très violentes, avec usages d'armes, etc. se sont faites de plus en plus nombreuses, de *Dr No* à *Skyfall*.

Au supermarché de la violence, l'horreur devient une denrée banale. Est-il légitime de distinguer la violence réelle et la violence mise en scène ? Nos travaux apporteront, j'en suis sûr, une contribution à la protection des enfants. Pour les sociétés démocratiques, la violence n'est pas un moyen mais un problème. Prenons le à bras-le-corps : c'est notre mission, c'est notre honneur.

Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

C'est un grand plaisir de vous recevoir. J'associe à ces mots d'accueil MM. Jacques Legendre et Bernard Fournier qui ont été avec moi le petit aiguillon pour demander que cette réunion se tienne au Sénat, afin que les sénateurs sachent concrètement ce qui se fait au Conseil de l'Europe.

Je suis très heureuse d'accueillir le président Flego. Nous nous sommes vus récemment dans le cadre du groupe d'amitié.

M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

Merci à M. Rouquet pour son intervention, qui ouvre beaucoup de pistes.

I. LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS DEPUIS LES DESSINS ANCIENS JUSQU' AUX JEUX INTERACTIFS EN 3D

Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).

La violence a toujours exercé une fascination particulière : beaucoup de discussions, beaucoup de débats empreints d'émotion, mais très peu de savoir scientifique. La grande majorité des études portent sur la violence dans les médias audiovisuels. Concernant les jeux vidéo, c'est peut-être que les résultats des recherches sont apparus complexes et contradictoires. Deux grands modèles ont finalement été réfutés par la science. Le premier est la théorie de la catharsis, selon laquelle les images permettraient une décharge fantasmée, qui éviterait le passage à l'acte. C'est la seule théorie qui confère à la violence des effets positifs. Le second est la théorie de la suggestion, qui n'explique pas cependant les mécanismes sous-jacents à l'œuvre : le spectateur imiterait ce qu'il voit à l'écran, dans certains cas, mais cette contagion ne se produirait que dans des conditions spécifiques. Le contenu diffusé dans les médias n'est donc qu'un des facteurs.

Il existe une troisième théorie, celle de « l'habituation » et de la désensibilisation : les émotions de ceux qui ont visionné des contenus violents seraient émoussées. Cela diminue-t-il l'empathie envers les victimes de la vie réelle ? On ne peut le dire.

Enfin, la théorie de l'apprentissage social. Les sujets apprendraient, en regardant les fictions, les conséquences des actions violentes, sans pour autant induire un passage à l'acte violent. Moins de 9 % des agressions peuvent être expliquées par l'influence de la violence dans les médias. Celle-ci n'est qu'une des formes de violence observées.

Les effets de la violence dans les médias sont pondérés, contenus. Le contexte de la description de la violence prime sur l'intensité. Les contenus les plus à risque sont ceux où les violences sont présentées comme justifiées, où elles sont commises par un protagoniste séduisant, celles qui sont récompensées, ou non sanctionnées, celles qui sont banalisées, la victime ne suscitant pas d'empathie. La recherche avance quelques hypothèses. Les jeux vidéo n'auraient pas plus d'influence que la télévision. Le risque est accru si le sujet est un garçon, s'il est enfant, donc démuné des moyens de distinguer le bien du mal. Les personnes à prédisposition agressive, en recherche de sensations fortes, sont plus exposées, entrant dans une sorte de cercle vicieux qui renforce leurs tendances déjà violentes.

Le plus important, c'est l'environnement social. L'enfant sera plus exposé si la famille, les amis, l'école sont aussi producteurs de violence.

La majorité des chercheurs estime que la violence dans les médias a peu d'effets négatifs. Sur certains individus toutefois, elle a un effet important. Les facteurs sont en interaction avec l'expérience de la vie réelle. Les groupes

à risque, minoritaires, peuvent être influencés par cette violence, qui est un des facteurs de risque, parmi d'autres.

Mme Salomé Ramos, psychologue, Aveiro (Portugal).

Nous avons mené une étude au Portugal avec 745 élèves du centre du Portugal, dans douze écoles. Il s'agissait d'élèves entre 10 et 18 ans, dont 82 % avaient entre 12 et 15 ans. Nous avons analysé le rôle de chacun des médias : 70 % des élèves regardaient la télévision dans le salon, 30 % dans leur chambre, 97 % avaient un téléphone portable, 96 % une connexion Internet, 57 % une connexion dans leur chambre et ils consacraient en moyenne six heures par jour à la télévision et aux jeux vidéo et plus de cinq heures aux nouvelles technologies, beaucoup plus qu'à la lecture de livres et de revues, trois heures par jour. Les nouvelles technologies sont de plus en plus accessibles et attirantes. Précisons que les chercheurs ne s'accordent pas sur une corrélation entre comportements violents et temps passé à regarder des programmes violents – sauf en matière de cyber-harcèlement, où la corrélation est largement admise.

L'implication des parents dans le contrôle est déterminante : s'ils sont 82 % à regarder la télévision avec leurs enfants, ils ne sont que 25 % à suivre ce que font leurs enfants sur Internet – même si 56% d'entre eux contrôlent le temps qu'y passent les enfants et si 53% parlent d'Internet avec eux. Mais il est difficile d'évaluer l'efficacité du contrôle parental. Dans quelle mesure les parents qui regardent des programmes violents avec leurs enfants sont-ils conscients de l'intensité de cette violence ?

Reste qu'il existe une forte corrélation positive entre les formes de violence, harcèlement et cyber-harcèlement et les attitudes des jeunes envers la violence, à tel point que l'on peut penser établir une probabilité du passage à l'acte. La violence chez les jeunes n'est pas univoque. La recherche devrait être une priorité, afin de mieux comprendre ce phénomène. Il y a beaucoup à faire dans de nombreux domaines, non seulement les médias, mais aussi la santé et les risques sur Internet. L'évolution des médias, à un rythme effréné, comporte des aspects positifs. Les médias transmettent des savoirs, des attitudes, des valeurs. Il faut que les enfants soient bien équipés pour saisir ces nouvelles possibilités. Les contacts, l'ouverture au monde extérieur sont une chance, mais aussi un risque. Les parents ont un rôle fondamental de médiateur à jouer. Il est indispensable que parents et éducateurs sachent comment réagir, sans nécessairement censurer. Sans doute faut-il aller vers une meilleure réglementation. Apprenons aussi aux enfants, parents, éducateurs, à se servir des médias. Réduire le temps passé devant la télévision ou Internet, apprendre aux enfants à se servir de ces médias, sont des pistes à creuser.

M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.

Cela fait longtemps que je mène des recherches sur la violence dans les médias. Oui, les experts sont sur la même longueur d'onde et je partage les analyses de Mmes Zipfel et Ramos. Avec mes cheveux gris, je suis parfois un peu las de ce sujet : il faut parfois s'arrêter pour dresser un bilan. Nos études ne constituent-elles pas parfois un alibi ? On en parle et on passe à autre chose...

En 1998, j'ai étudié cette question pour l'Unesco. Certains enseignements dégagés alors sont toujours valables. La tuerie de Newton ce week-end, un suicide consécutif à un cyber-harcèlement par Internet la semaine dernière ou encore le meurtre de cinq humanitaires par les Talibans au Pakistan, nous rappellent l'actualité du problème... Je reviendrai sur le lien entre ces affaires.

Aux États-Unis, 30 000 personnes par an sont tuées dans des fusillades, alors qu'il y a des milliards de millions de contacts par Internet ou sur les réseaux sociaux. Mais une ou deux fois par an, l'attention du monde entier est attirée par un meurtre commis sur des enfants, ce sont des comportements non significatifs statistiquement mais qui déclenchent des débats. L'ex-chancelier Schroeder m'avait ainsi invité à rejoindre un panel d'experts après le massacre commis par Robert Steinhäuser dans une école allemande, qui avait fait 17 victimes. Il s'agissait d'étudier le rôle des médias, nous avons conclu que c'était un facteur parmi d'autres.

L'étude de l'Unesco a été publiée en 2001. Elle porte sur l'impact de l'environnement, du milieu culturel et sur l'expérience de la violence. Il existe des groupes à risque. L'étude a été conduite avec le mouvement des scouts, d'implantation mondiale, sur 5 500 jeunes de 12 ans, de 26 pays dans le monde, représentant des cultures, des environnements sociaux et des expériences différentes.

La violence est un langage mondial. Chacun s'y intéresse, qu'il ou elle en ait été victime ou qu'il ou elle soit attiré par la violence. Nous sommes obligés de réagir à l'agression, c'est pourquoi les médias s'y intéressent tant. C'est une donnée physiologique acquise.

La plupart des enfants visés par notre étude connaissent les mêmes vedettes de films violents, Schwarzenegger dans *Terminator* par exemple, à l'époque... Et sa célébrité n'était pas due au seul fait qu'il est Autrichien ! C'est un phénomène transculturel. Dans certains pays, les filles aussi deviennent de plus en plus violentes, on voit se constituer des gangs de filles... Il faudrait approfondir la recherche en la matière.

On peut mettre sur la sellette les médias, en faire des boucs émissaires, ce serait absurde. Néanmoins on constate que la violence diminue quand ils en parlent moins. Il y a bien une interaction entre les contenus violents et la vie réelle. La majorité des enfants, plus de 70 %, ont mentionné

avoir, dans leur vie quotidienne, « des problèmes de violence » et ont précisé que leurs parents ne le savaient pas.

Il est plus difficile pour les parents de contrôler le comportement de leurs enfants devant l'ordinateur que devant la télévision. En général, les parents incriminent les médias, mais ce sont eux qui donnent l'exemple à leurs enfants. L'impact des médias ne peut être considéré comme la seule cause de la violence. Pourquoi les gens s'intéressent-ils à la violence dans les médias ? Est-ce bon pour leur moral ? La violence est fascinante, surtout pour les hommes et les garçons. S'ils ont une personnalité un peu faible, ces derniers cherchent des modèles à la télévision ou dans les jeux vidéo.

Lorsque la violence dans les médias est élevée, au Japon par exemple, et le contrôle social très élevé également, il y a peu de violence dans la réalité, mais le taux de suicide est important : la violence est retournée contre soi. En revanche, lorsque le contrôle social est à un niveau très bas, et qu'il est associé à un niveau élevé de violence dans les médias, comme dans les *favelas* brésiliennes, en Afrique du Sud ou dans certaines zones des États-Unis, on aboutit à un niveau de violence élevé dans la réalité : c'est un mélange détonant.

« Pour survivre, les enfants, utilisez le même niveau de violence que celui que vous voyez dans les médias » : tel est le message. En France, en Allemagne, le niveau de violence à la télévision est encore assez modéré – il en va autrement sur Internet...

Quelle est l'influence de la violence et de la sexualité ? Aux États-Unis, celle-ci est perçue comme plus dommageable que celle-là. Souvenez-vous de la levée de boucliers lorsque Janet Jackson a montré ses seins à la télévision !

Il est difficile de réduire la violence. Dans le monde islamique, dans la plupart des pays asiatiques et africains, le pire que l'on puisse faire à quelqu'un c'est de lui lancer une insulte. Dans les pays occidentaux, en revanche, l'agression physique est vécue comme la pire atteinte à la personne. Il faut comprendre les diversités culturelles. Bien sûr, il faut développer l'éducation aux médias, sensibiliser les parents. Il est important de trouver un équilibre avec la protection de la liberté d'expression. A l'Unesco, lorsque j'ai présenté les conclusions de l'étude, certains ont conclu qu'il fallait totalement museler les médias ! L'auto-réglementation, avec un suivi, des comptes à rendre, est une réponse.

La violence dans les médias est récompensée. L'agresseur, dans les fictions, a le pouvoir, le contrôle. La violence est gratifiante pour l'agresseur, les assassins, les membres des bandes qui font la une des journaux, mais on n'accorde que peu d'attention aux victimes. La violence dans les médias a un impact à grande échelle, même si elle n'est pas statistiquement significative. Aujourd'hui, elle prend une nouvelle dimension, car le contrôle de la diffusion sur les plateformes est bien délicat. C'est une tâche d'ampleur internationale. Le chemin à parcourir sera long.

M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

Merci pour ces perspectives sur le dialogue interculturel, cher au Conseil de l'Europe. Pour comprendre les phénomènes sociaux, il faut chercher à comprendre les différences. J'ouvre le débat.

M. Giacomo Santini, président de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Notre commission s'occupe de culture, de science, mais aussi de sport. Que dire des sports violents ? La télévision italienne a interdit ces derniers mois la retransmission de matchs de boxe avant 22 heures, heure à laquelle les enfants sont supposés dormir.

Mme Sonja Ablinger, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

De quelle violence parle-t-on ? Quel est le lien entre la violence dans les médias et ces événements tragiques dans les écoles ? Il faudrait aussi parler de la violence contre les femmes, contre les minorités. Mes étudiants me parlent de ces émissions de télé-réalité, où les gens s'insultent, s'humilient. Ce sont des forums de violence forte, particulièrement pour les jeunes. Madame Zipfel, vous avez mentionné la violence dans les vidéos utilisée comme alibi, comme prétexte, par certains criminels. Pourriez-vous revenir sur ce point ?

Mme Nursuna Memecan, membre de la commission des questions politiques et de la démocratie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Je voudrais savoir si l'étude de l'Unesco publiée en 2001 avait été renouvelée ou actualisée. Existe-t-il une corrélation entre les handicaps d'apprentissage et la violence ? Le tueur de Newton semble avoir eu un syndrome d'Asperger. Vous êtes passés rapidement sur le terrorisme. Pouvez-vous en dire quelques mots ? Des études ont-elles été menées sur les mesures préventives ? On ne peut bannir toute violence des programmes, mais comment préparer les enfants à cette confrontation ?

M. Michael Connarty, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Je suis marié à une ancienne directrice des services sociaux. Notre petit-fils de quatre ans est fasciné par une émission, *Ben Ten*, qui montre un petit garçon qui se transforme en extraterrestre. Cela s'est traduit par des cauchemars, des comportements violents envers sa sœur de six ans. Nous sommes vigilants et nous avons remarqué que les enfants sont plus agressifs

après avoir vu des jeux ou des émissions violents. C'est une sorte de réaction physiologique. Ma femme a un téléphone *Blackberry*. Notre petit-fils a téléchargé sur son appareil des vidéos de *Ben Ten* violentes et des jeux violents. Les enfants sont très stimulés par ces images, on constate des conséquences physiologiques, un pouls accéléré... Les orateurs n'ont guère abordé ce sujet : si les enfants ont un accès si facile à des images si violentes, quels adultes deviendront-ils ?

M. Joe Benton, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Il me semble que le problème n'est pas seulement l'exposition de la violence à la télévision, mais la quantité de violence qui est ainsi montrée, absorbée. Il fut un temps où les enfants étaient contrôlés. Ma chère mère me défendait d'écouter telle émission de radio qui, disait-elle, n'était pas « édifiante ». Ce n'est pas de la censure, mais l'encadrement que nous devons à nos enfants. Dans le monde d'aujourd'hui, je ne pense pas que nous puissions empêcher les enfants d'accéder à toute image de violence, mais la violence n'est pas l'apanage du Connecticut. L'injustice dans le monde entier, la pauvreté dans les pays en développement, ce sont aussi des violences.

M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

Il y a là matière à réflexion.

M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.

Oui, l'injustice est fondamentale. Au-delà de la question des médias, n'oublions pas la théorie de la frustration-agression : plus on est frustré, plus on a de probabilité de devenir agressif. Plus la situation est injuste, plus certaines personnes en viendraient au terrorisme... En réalité, ce n'est pas aussi simple et les leaders terroristes sont rarement issus de milieux défavorisés, mais ils savent utiliser les sentiments d'injustice et de frustration. Le 11 septembre, les grands médias ne comprenaient pas que les terroristes voulaient, non seulement tuer, blesser et créer la dévastation, mais surtout focaliser l'attention du monde entier sur eux. L'injustice n'entraîne pas automatiquement l'agression et le terrorisme.

Je ne connais pas d'études qui montreraient une relation de cause à effet entre la quantité d'émissions de boxe, par exemple, et la violence. Le simple fait de regarder du catch ou de la lutte ne rend pas violent. Cependant, si je regarde des émissions violentes toute la journée, il est moins probable que j'en regarde d'autres, montrant des voies différentes de solution des conflits. C'est la théorie de l'apprentissage social. Les émissions de télé-réalité ont peut-être un impact sur la façon dont nous interagissons avec les autres. Cela

n'induit pas directement la violence, mais montre qu'après tout, les insultes, ce n'est pas si grave...

L'étude de l'Unesco coûterait cher à renouveler, mais une nouvelle étude arriverait, j'en suis convaincu, dans ses grandes lignes, aux mêmes conclusions. Nous avons vu que les enfants vivant dans un environnement paisible ne traduisent pas dans leur propre comportement les contenus violents qu'ils visionnent, contrairement à ceux qui vivent dans un environnement dégradé.

Les effets de la violence des médias ne proviennent pas du contenu même, mais de l'excitation provoquée. Un chercheur de l'Alabama a mis en évidence que cette excitation, chez un enfant qui vit dans un milieu violent, entraîne la violence.

Quand je dis que je suis las de ces questions, c'est peut-être que je suis aussi victime du syndrome « d'habituation » et commence à m'accoutumer à la violence...

Mme Salomé Ramos, psychologue, Aveiro (Portugal).

Dans notre étude, nous ne nous sommes pas limités à l'observation de la violence physique. Nous avons vu que la violence psychologique et verbale était corrélée avec la violence physique. A l'école, nous avons observé non seulement la violence directe - le harcèlement - mais aussi la violence exercée au téléphone, sur Internet. La cyber-violence est encore plus prégnante que la violence directe.

Quelle prévention ? La violence peut être considérée comme un moyen de régler les problèmes. Les parents et enseignants ont ici un rôle fondamental à jouer, notamment par leurs attitudes. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à se servir des médias, mais à comprendre ce que l'on voit à l'écran.

Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).

Sur les liens supposés entre le sport et la violence, nous avons arrêté de nous intéresser au cas des spectateurs de matches de boxe : l'observation n'apportait rien. Pourquoi ? Parce que dans ces sports, il y a des règles, des conditions, des limites. Ce n'est pas ce qui comporte le plus de risques. Les effets dans ce cas sont faibles à modérés. Ils deviennent plus réels quand des sportifs connus ont des attitudes violentes et qu'ils ne sont pas sanctionnés...

Sur la violence verbale, indirecte, psychologique, la recherche ne fait que commencer. Ses effets peuvent être délétères. On se focalise sur la violence physique. Mais les violences exercées par les femmes sont différentes de celles des hommes, elles sont plus verbales que physiques.

L'un des orateurs a parlé de la façon dont les délinquants se défaussent sur les médias, invoquant la violence de tel jeu vidéo, citant tel film comme source d'inspiration et d'influence. Un de mes collègues a enquêté

auprès des juges. Ces derniers, aujourd'hui, n'accordent plus grande attention à ces arguments. Ce n'est pas une stratégie de défense très porteuse.

Sur le déficit d'apprentissage, je ne suis pas experte, mais il n'y a pas de corrélation entre l'intelligence et la violence. C'est le contexte social, le contrôle du comportement qui prime. Quant aux troubles de l'attention, ils ont sans doute un effet, mais marginal.

La prévention ? Nous en reparlerons. Les parents peuvent jouer un rôle de médiateur, en réagissant négativement à certains actes de violence, en attirant l'attention sur la victime. *Idem* à l'école. L'excitation peut être suscitée par différents contenus, pas forcément violents, la vitesse ou le bruit, par exemple. Les enfants reproduisent ce qui les a excités ; il faut, au bon moment, leur expliquer ce qui n'est pas bien. La quantité n'est pas en elle-même délétère. C'est avant tout le contexte de l'exposition à la violence qui est déterminant. C'est ce que montre la recherche !

Sir Roger Gale, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Merci pour ces interventions. J'ai passé 21 ans à produire des programmes de télévision pour adultes et enfants et nous faisons régulièrement réaliser des études d'impact. Du reste, pourquoi des entreprises paieraient-elles pour de la publicité si celle-ci n'avait pas d'effet ? *Tom et Jerry*, ou *Popeye* étaient assez violents ! Sans parler de *James Bond*. Ont-ils pour autant un effet préjudiciable ? Mme Ramos a parlé d'accoutumance, d'effet psychologique. Au temps de la guerre en Irlande du Nord, le journal télévisé commençait toujours par l'annonce de la mort de soldats anglais. Nous nous y sommes habitués. Il y a l'impact psychologique, subliminal, donc plus dangereux qu'une bagarre entre *James Bond* et un adversaire. Tous les feuilletons télévisés ont des points communs : c'est toujours le même scénario, on ne peut plus déprimant. Quelle est la solution ? Je n'en ai pas la moindre idée !

M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.

Je suis d'accord avec Sir Roger Gale, mais nous avons constaté que les enfants exposés à un flux permanent de contenus violents avaient une vision du monde différente de ceux qui étaient exposés à une quantité plus modérée : ils pensaient qu'il faut être violent pour survivre dans notre monde. Pour eux, la première cause de mort était le meurtre ! Les autres avaient une vision plus exacte des principales causes de la mort, grand âge ou maladie.

Pourquoi autant de programmes violents ? Ils sont plus faciles à produire que des histoires plus subtiles, sans doute, et ils attirent l'attention des spectateurs.

Dr Astrid Zipfel, Université Heinrich Heine, Düsseldorf (Allemagne).

Je reviens sur la théorie de l'accoutumance. Le visionnage régulier de contenus violents est désensibilisant. Les émotions sont émoussées, mais pas nécessairement dans la réalité, où la violence a des conséquences négatives pour l'auteur et où l'empathie nous pousse à aider la victime.

Difficile de comparer l'effet de la publicité à celui de la violence ! La publicité exploite des effets de stimulation simples : tout le monde voit le même produit à la télévision et sera enclin à l'acheter. Dans l'effet de la violence, on observe une différenciation, selon les individus et le contexte. Il est évident qu'une quantité élevée de violence joue un rôle.

M. Luis Filipe Castro Mendes, ambassadeur, président du groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des ministres, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe.

Pour conclure, on peut dire que les effets potentiellement négatifs de la violence dans les médias – comme le cyber-harcèlement – sont incontestables mais doivent être étudiés en lien avec le vécu et les interactions sociales et familiales des spectateurs.

La consommation des médias a augmenté avec le numérique. Le Conseil de l'Europe doit adapter ses actions normatives, qui sont surtout pédagogiques et éducatives. La recommandation 97-17 est une base valable, mais il faut l'adapter aux évolutions du nouveau paysage médiatique. Merci à tous les intervenants.

II. ACTION CONTRE LES EFFETS NÉGATIFS DE LA VIOLENCE DANS LES MÉDIAS

Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Passons à la deuxième partie : Action contre les effets négatifs de la violence dans les médias.

M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.

On m'a demandé d'expliquer les actions conduites par le Comité des ministres jusqu'à présent. Nous disposons de certains outils juridiques, comme la convention européenne sur la télévision transfrontière. En 1997, nous avons adopté une recommandation sur la description de la violence dans les médias électroniques. Certains contenus violents doivent être prohibés par la loi - sous certaines conditions. Le public doit être informé sur les contenus violents. Les

filtres sur Internet sont un instrument pour protéger les enfants. Une nouvelle recommandation, de 2009, sur « la protection des enfants contre les contenus dommageables dans les médias dans le nouvel environnement de communication et d'information » va dans le même sens.

Mais il est difficile de contrôler le comportement de l'enfant face à l'Internet. Les États membres souhaitent des espaces sécurisés sur Internet. Nous avons adopté deux stratégies transversales au Conseil de l'Europe, sur le droit de l'enfant et sur la gouvernance de l'Internet. Je donne la parole à nos deux experts.

Mme Divina Frau-Meigs, Université de Paris III.

Merci de cette invitation. Nous sommes dans une situation d'écran-navette : l'écran audiovisuel, qui porte les histoires, les films qui sont encore les plus violents, et l'écran numérique, qui en prend le relais. Il y a un effet d'amplification dû à la multiplication des occasions de consommer toute sorte de contenus, y compris à risque.

Hollyweb, la conjonction de six grands conglomérats de contenus comme Disney, et de six grands groupes numériques, tel Apple, contrôle les portails d'accès mais aussi les contenus. Les États-Unis sont en situation dominante, ce qui donne aux contenus américains une primauté qui panique parents et éducateurs. Ceci produit dès lors un phénomène d'acculturation à la société américaine. Aux États-Unis, la loi du talion est valorisée, les problèmes sont rarement réglés par le triomphe de l'état de droit. Or, les populations européennes rejettent ces relations de domination. Chez les jeunes, cela entraîne, non une adhésion aux valeurs américaines, mais le chaos dans les têtes. Ils ne connaissent même plus le système juridique applicable dans leur pays. Il en résulte une grande confusion.

Cette rupture avec le lien social national pose problème. Qui a le monopole du contrôle social ? Celui-ci est-il dicté par les contenus américains ou par la culture nationale, sachant que l'autorégulation varie beaucoup selon les pays – même s'il faut une réponse commune européenne, reposant sur les droits de l'homme et l'état de droit ?

Contenu et comportement, contact et consentement : quatre C. Consentement à la violation de la vie privée, au vol de la propriété intellectuelle, au travail caché. Il y a ainsi atteinte à la dignité humaine, au bien-être. D'où le rôle du régulateur, pour trouver la bonne échelle d'interaction. Les conditions actuelles d'autorégulation par le secteur industriel des médias sont-elles suffisantes ? Ces derniers profitent du passage en ligne pour renier leurs engagements. Ils réclament la preuve d'une causalité concluante. On assiste à un réel retour en arrière, sachant que le chercheur ne peut – sauf exception – apporter de réponse définitive, catégorique, affirmer qu'il y a un effet direct de la violence dans les médias par exemple. Mais les effets indirects sont réels. Et quand la violence n'engendre pas la violence, elle

engendre la peur, chez les filles notamment. La pulsion scopique d'Hollywood est « genrée », mâle-dominante et violente.

Et Internet, là-dedans ? Faut-il en faire le méchant ? Il offre des possibilités de réduction du risque, mais aussi des occasions d'amplification du risque – avec les risques causés par les jeunes eux-mêmes, créateurs et agrégateurs de contenus. Le régulateur doit trouver un équilibre.

Peu de recherche existe sur la régulation et l'auto-régulation, sinon sur la signalétique et les filtres. L'État se désengage mais incite à l'autorégulation, qu'il surveille ou non. C'est un système qui a le mérite d'être souple. Il n'existe plus de censure *a priori* en Europe, mais le cas échéant des remontrances *a posteriori*.

Les solutions de « *safe harbour* », havres de paix, se sont enrichies de filtres techniques : le numérique vient à la rescousse des individus, détectant - automatiquement, à l'aveugle - les contenus à risque. Les parents ont une perception datée du risque, prenant peu en compte la possibilité que leurs enfants soient des agresseurs. Ils méconnaissent aussi le stress psychologique lié aux images. Les jeunes n'ont pas la même perception des risques et de la violence que les adultes. Leurs grandes angoisses sont liées à leur image, à leur identité, à leur réputation. D'où la montée du harcèlement, entre jeunes, qui a des conséquences destructrices sur l'apprentissage, la perception de soi. Sans parler des sites incitant au suicide ou à l'anorexie...

Il faut prendre en compte les dommages psychiques sur le long terme, preuve de l'irréversibilité de la violence, phénomène cognitif bien connu. Je vous renvoie aux travaux de Serge Tisseron. La signalétique n'est pas un outil de censure à l'égard des créateurs, mais d'aide à la prise de décision pour les parents, qui y voient un outil de normalisation sociale. Les enfants dont les parents suivent la signalétique se détourneront d'un programme violent après une discussion parentale. La signalétique fait aussi la médiation avec l'école - la culture scolaire doit intégrer ce débat dans les cours, alors que l'autorégulation est automatisée par l'industrie et privatisée par les parents. Est-ce le mode de régulation que nous voulons en Europe ? La signalétique n'est pas décidée par le CSA, mais par les chaînes, les parents l'ignorent.

Quand les médias sont installés dans la chambre, en revanche, la consommation de violence augmente, avec des recherches de violence de plus en plus *hard core*.

Pour le jeu vidéo, le système de signalétique PEGI (*Pan European Game Information*) a fait ses preuves. Il commence dès trois ans, propose des actions de formation et est administré par le Nicam, instance indépendante qui comporte un bureau des plaintes. Il y a là une base européenne consensuelle pour élaborer une réglementation applicable à d'autres médias et d'autres plateformes.

L'industrie préfère vendre un « paquet » sécurité, anti-virus et anti-spam, qui comprend des logiciels de filtrage, en réalité très difficiles à mettre

en place et à ajuster selon les âges des différents enfants de la famille. Les parents ne se désengagent pas. Certes ils ne voient pas ce que leurs enfants regardent en ligne mais ils en discutent avec eux et peuvent consulter l'historique de la navigation. Ils préfèrent des filtres nationaux aux filtres américains, comme Norton, peu transparents et peu flexibles. Il y a là des progrès à faire.

La réglementation est très embryonnaire sur les autres médias : télévision connectée, Google, Netflix, Apple, etc. Seule l'Allemagne, avec ses *walled gardens*, propose une régulation avec des listes blanches de sites fréquentables par les enfants.

Rien non plus sur les téléphones mobiles... Les fournisseurs d'accès et les réseaux sociaux ont publié entre 2007 et 2009 des codes d'éthique, qui prétendent s'aligner sur les droits de l'homme - sous la pression du Conseil de l'Europe - mais reflètent les biais de l'industrie. Ces industriels sont juges et parties... Quant à la procédure d'urgence temporaire, si elle n'est pas exploitée par la société civile, elle tombe progressivement en désuétude. C'est pourtant une solution intéressante, mais d'utilité limitée en l'absence de solutions complémentaires.

Il faudrait un opérateur indépendant pour le codage ou l'évaluation *a posteriori*, reposant sur la recherche, avec des rapports transparents et des possibilités de recours pour les consommateurs. Enfin, formation de professionnels et *hotlines* seraient bienvenues. Il reste beaucoup à faire sur l'autorégulation du secteur industriel – lequel voudrait que rien ne bouge.

Dernier filtre, l'éducation. L'éducation aux médias est entrée dans les textes, mais il n'existe pas de réels cursus, de formation des maîtres. Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) forme 15 000 personnes par an, à raison d'un jour et demi par an... L'éducation média à long terme, en Grande-Bretagne ou en Autriche, a pourtant fait ses preuves. C'est l'occasion de former les jeunes aux droits de l'homme, au respect des autres, à la culture des autres pays.

Les ressources des bibliothèques et médiathèques sont insuffisamment utilisées. L'Unesco favorise également la mise en commun des ressources.

L'autorégulation ne suffit pas. Il faut que l'État se réinvestisse, avec une présence de médiateurs notamment dans les grands médias de service public. Tordons le cou au faux débat entre liberté d'expression et droits des mineurs. Les pays autoritaires cherchent à brouiller les lignes entre les deux, il faut au contraire les clarifier. La société civile, les milieux associatifs prônent la co-régulation, l'éducation aux médias, mais aussi plus de moyens, plus de formation, plus de recherche.

Dernier point : plus de transversalité en Europe, l'Union européenne peut détruire le travail du Conseil de l'Europe, en donnant la priorité à la concurrence sur l'éducation.

M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.

Merci. Après les théoriciens chercheurs, le praticien.

M. Giacomo Mazzone, Union européenne de Radio-télévision, Grand-Saconnex, Genève.

J'ai effectivement longtemps travaillé pour la RAI. Avant cela, j'avais participé à la création d'Euronews. Nous vivons dans un monde où les règles ont complètement changé. Nous avons besoin d'un nouveau contrat social. Nous vivons un changement d'époque, que nous ne résoudrons pas en l'abordant par le petit bout de la lorgnette. Oui, le monde a radicalement changé, les médias aussi, ils ne sont plus ceux de 1998, du temps de l'étude de l'Unesco.

Dans le *broadcasting*, une personne parle à tout le monde. Ce concept est dépassé. Les médias parlent de façon différenciée à tout le monde, les auditeurs parlent aux médias et ils se parlent entre eux *via* les médias. Les flux s'interpénètrent. La solution, du temps de ma grand-mère et des familles nombreuses : bloquer le réfrigérateur. On ne mangeait que ce qu'elle en sortait, à l'heure où elle le décidait. C'est le modèle sur lequel nous avons travaillé pendant longtemps. Il est révolu, ou en tout cas il s'épuise.

A la RAI, nous avons négocié la signalétique pendant deux ans avec les autorités. Aujourd'hui, tout cela ne veut plus rien dire, car le contenu est accessible à toute heure en ligne ! Avant, on programmait Pasolini à 23 heures pour que les enfants ne le voient pas. Aujourd'hui, rien ne les empêche de regarder ses films sur leur ordinateur dans leur chambre. On ne peut plus bloquer le frigo !

En Europe, nous avons passé beaucoup de temps à contrôler les diffuseurs de messages, les *messengers*. Si j'abuse de mon pouvoir de *broadcaster*, je serai puni. Est-ce que cela a encore un sens aujourd'hui ? A peine ! Il n'existe plus de centre de diffusion unique.

Quelle belle métaphore que celle de *Hollyweb* ! La réglementation est faite par l'industrie à un niveau basique. Avec la télévision hybride connectée, nos écrans se divisent en une partie classique, hyper-réglémentée et une autre dénuée de toute réglementation. Nous avons mis trente ans à interdire la publicité pour le tabac sur les ondes européennes. Elle sera accessible via Internet, dès que je regarderai une course de Formule 1.

Ces problèmes nous dépassent. C'est un travail de refondation du contrat social qu'il faut engager, qui passe non seulement par la *media literacy*, mais par une *digital literacy*.

La question est aussi économique. Il y a un glissement progressif des ressources des médias classiques vers les médias en ligne. TF1 et M6 croyaient récupérer 500 millions d'euros avec la suppression de la publicité en

prime time sur les chaînes publiques. Ils n'en ont récupéré que 200. Les 300 millions restants sont *on line*, vers des supports étrangers, qui ne sont pas soumis aux réglementations nationales.

Moins de ressources, c'est moins de production nationale, moins d'emplois, moins d'offre technique de qualité. L'évolution technologique vers la 3D, la HD, la *super high vision*, s'accélère. Cette dernière innovation sera disponible en 2016. Des tests ont été effectués dans la perspective des JO de Rio ! Cela demande des investissements énormes, et je rappelle que nous avons, en Europe, cédé de nombreuses bandes de fréquences aux télécommunications.

Les coûts se réduisent, les sources aussi. Les journaux, la RAI ferment leurs bureaux de correspondants à l'étranger. Le service public doit maintenir ses financements afin de diffuser une information de bon niveau. Le rôle de médiation professionnelle des journalistes est soumis à un stress important. Moins de ressources, c'est moins de qualité à l'antenne. Il y aura une télévision de première classe contre paiement et la télévision des pauvres, interrompue à tout instant par la publicité commerciale.

Qui financera le service public ? Que peut-on faire pour inverser la tendance ? Tout le monde doit fournir un effort permanent à long terme. Si nous ne tendons pas tous vers le même but, jamais nous ne parviendrons à l'atteindre.

Il est aussi important désormais d'apprendre à utiliser les boîtes de courrier électronique, les réseaux sociaux, où toutes les informations sont scrutées par des robots et communiquées aux publicitaires, que d'apprendre à lire et à écrire. Tous nos mails sont contrôlés. Lorsque ma fille va sur *Facebook*, tous ses contenus seront accessibles *ad vitam aeternam* à des sociétés basées en Californie, contre paiement, y compris ceux qu'elle aura voulu éliminer – et celles-là sont les premières que consultera le DRH quand elle postulera à un stage ou un emploi !

Je n'accuse personne. Ce n'est pas à nous de faire tout le travail, les médias pouvant en fournir une partie. Il faut continuer de bâtir des communautés, d'œuvrer pour la cohésion sociale, pour le service public de radio-télévision. Chacun doit pouvoir trouver écho à une vision du monde dans les médias. La sape du service public mine la cohésion sociale.

La réglementation pose indéniablement problème. La régulation institutionnelle doit s'étendre, par exemple, à la télévision hybride. Les codes de bonne conduite jouent aussi un rôle. La BBC a mis au point un code de déontologie des journalistes dans les réseaux et médias sociaux. Il y est question de l'interaction entre les nouveaux médias et les médias traditionnels. Les journalistes acceptent des limitations de leur liberté : quand ils travaillent pour un média, ils n'ont pas à exprimer leurs propres opinions politiques sur leur blog personnel. Ce code est en discussion, d'autres sont en cours d'adoption ou d'élaboration dans d'autres pays.

Il est fondamental de continuer à œuvrer en faveur de la crédibilité des médias auprès des citoyens, en s'appuyant sur des instances fiables. Plus nous nous y mettrons tôt, plus les résultats seront efficaces.

M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.

J'ouvre la discussion.

M. Michael Connarty, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Vous avez évoqué votre grand-mère, je reviens à mon petit-fils. Il a eu accès sur notre téléphone mobile à des contenus violents sur Internet. Il faisait des cauchemars. Nous lui avons interdit Internet, nous l'avons inscrit à des cours de natation et de judo, et il va mieux. Preuve de l'importance de la médiation parentale.

Oui, l'usage de *Facebook* est dangereux : les contenus peuvent être utilisés indéfiniment. Je ne sais pas si l'on peut faire grand-chose au niveau national ou international. Il faudrait en quelque sorte rééduquer ces personnes qui vivent une vie parallèle dans le *cyberespace* et souhaitant échapper à tout contrôle. Plutôt que de chercher à déterminer ce que sera l'avenir, commençons par éviter les préjudices.

Mme Gülsün Bilgehan, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

L'accès aux armes dangereuses est plus grave que l'accès aux contenus violents sur Internet. C'est un autre débat, je le sais, mais il est d'actualité...

Mme Sonja Ablinger, membre de la commission de la culture à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Oui, il existe d'autres dangers, les mineurs ne devraient pas avoir le droit d'acquérir des armes. Du temps de Gutenberg, les livres imprimés, c'était le diable, aujourd'hui, c'est l'Internet ! On ne peut remettre le génie dans sa bouteille. Internet, c'est néanmoins extraordinaire ! Des seniors sont aussi à l'aise que des jeunes sur *Facebook*. Les blogs permettent aux jeunes de s'exprimer de manière créative. La numérisation ouvre les champs immenses de l'accès à la connaissance. Le harcèlement n'a pas été inventé par Internet. Internet a des aspects négatifs, mais il est également productif. C'est un moyen de communication formidable. A l'école, des enfants défavorisés ont accès à des ordinateurs, c'est positif !

M. Jo Groebel, directeur scientifique de l'étude mondiale de l'Unesco (1998) sur la violence dans les médias.

J'ai continué mes recherches après 1999. Récemment, j'ai mené une enquête sur la télévision connectée. La télévision est devenue culturelle. En dépit du chaos du monde numérique, les nouveaux médias continuent de raconter et recréer le monde. Tant qu'il y a de bonnes histoires, elles continueront d'attirer les gens. Si on laisse faire, l'argent se substituera à la régulation, il faut éviter de telles dérives et aider les personnes à être socialement responsables. Mais le cauchemar d'une société de violence est sans doute exagéré : les enfants n'ont pas toujours besoin qu'on leur apprenne à être responsables.

M. Giacomo Santini, président de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Nous avons subi un bombardement de concepts, de théories de clochers et d'universitaires sur des sujets que nous vivons au quotidien et auxquels nous nous intéressons tous, en tant que parlementaires. J'ai été chroniqueur à la RAI pendant trente ans. J'ai raconté l'histoire – violente - des Brigades rouges à la télévision. En tant que commentateur sportif, j'ai été contraint de présenter des programmes de boxe, ce que je n'aimais pas, pour nourrir ma famille. Les enfants imitent la violence, c'est sûr. Les westerns spaghetti étaient des parodies de westerns : *Bud Spencer* ou *Terence Hill* tabassaient des dizaines de méchants au cours d'interminables bagarres, on peut en rire, mais, pour un enfant, c'est violent.

Le sport, les films, même parodiques, ainsi que l'information peuvent être violents. *Facebook* et les nouveaux canaux d'information sont libres. Toutes sortes d'arguments déontologiques ou éthiques peuvent être avancées. M. Mazzone disait qu'il fallait imposer des règles en Europe. Mais nous sommes également attachés à la liberté d'expression. Je n'ai pas entendu de solutions permettant de surmonter ces dilemmes. On pourrait y réfléchir au sein des organisations internationales.

Ne pourrait-on imaginer une réglementation partagée, universelle, pour tous ceux qui diffusent des informations et des programmes télévisuels ?

Mme Divina Frau-Meigs, Université de Paris III.

Nous devons inventer de nouvelles compétences transversales relatives aux médias et à l'information numérique, et mieux connaître les stratégies en ligne pour les utiliser. L'information est le meilleur filtre. Actuellement, les compétences numériques sont purement techniques. Elles n'incluent pas la citoyenneté, la culture de la paix, la résolution des conflits, la lutte contre les stéréotypes. Contrairement à ce que les médias américains veulent nous faire croire, les gens ne sont pas si intéressés par la violence, mais davantage par la coopération, la médiation, la paix. Au secteur public de

montrer l'exemple ! A Guadalajara en 2011, les grands télédiffuseurs publics se sont dits prêts à regrouper tous leurs catalogues de programmes pour les traduire. Le contenu le plus podcasté en France est une émission de France Culture, *Les chemins de la connaissance*. Et pas seulement par les seniors !

On peut influencer sur la qualité des médias. Si nous leur offrons des catalogues, les jeunes podcasteront des contenus de qualité. Disney l'a fait, mais aussi la BBC.

Je ne suis pas du tout négative. Regroupons les ressources, rééquilibrions la situation en nous éloignant des préoccupations commerciales. Nous, Européens, sous-estimons les utilisateurs, jeunes ou vieux. Mes recherches m'ont appris que les jeunes peuvent utiliser les ressources publiques à leur disposition pour se protéger.

Il y a là un nouveau gisement d'emplois, on pourrait imaginer des surveillants de la toile. Nous sommes dans une phase de rupture, non de transition. Les journalistes ont raté tous les signaux : tous les journaux en ligne ont échoué, les nouveaux médias économiques aussi.

Il faut reconnaître aussi que les contenus violents, ou pornographiques, ont toujours été le moyen pour les gouvernements de limiter la liberté d'expression au nom de l'intérêt des mineurs. Politiques, si vous ne traitez pas ces questions, vous jouerez le rôle que Hollywood souhaite vous voir jouer !

M. Giacomo Mazzone, Union européenne de Radio-télévision, Grand-Saconnex, Genève.

Je reviens à la question initiale de M. Santini sur les sports violents. La perception de ce qui est acceptable évolue avec le temps. Dans les *James Bond*, la représentation de la violence a bien plus que doublé en cinquante ans. En Italie, la RAI a décidé de retransmettre la boxe après une certaine heure. C'est un signe que les temps ont changé. Dans les pays scandinaves, il n'y en a plus à l'antenne.

A Rome, autrefois, s'affrontaient les gladiateurs. Spectacle très violent, mais le plus populaire à l'époque. On ne le montrerait pas à la télévision aujourd'hui ! Le service public ne peut être trop en avance ni trop en retard sur l'état d'esprit des citoyens téléspectateurs, il doit être en syntonie avec eux.

Je suis un adepte tardif d'Internet. Mes enfants auront une vie meilleure grâce à lui. Mais ils courent aussi de plus grands risques s'ils n'ont pas conscience de ceux-ci. Ils ne s'attendent pas à ce qui surgira de la publicité comportementale. Ils ont grandi avec Apple, avec l'euro, mais ils pensent aussi que les gouvernements les protégeront contre toute exploitation de leurs données personnelles. Ce n'est pas possible. Et puis, souvent, ils veulent le service que propose gmail ou d'autres et sont prêts à tout accepter en échange.

Avec la télévision hybride, une partie de l'écran seulement est réglementée par la législation télévisuelle. Sur une partie de l'écran, le producteur sait ce que vous regardez, quand vous zappez, mais les informations transmises aux diffuseurs, en Europe, ne pourront être utilisées, le consommateur est protégé. Pendant ce temps, sur l'autre moitié de l'écran, les mêmes informations seront stockées et exploitées, elles serviront à construire votre profil. La numérisation du monde bouleverse tous les paradigmes. Le contrat social doit être repensé.

M. Thomas Hajnoczi, ambassadeur, coordinateur thématique sur la politique d'information du Comité des Ministres, représentant permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe.

Merci. Le Conseil de l'Europe s'est saisi de la question de l'éducation aux médias. Grâce à une initiative de la société civile et à l'expertise de Mme Frau-Meigs, nous avons progressé.

La plupart des jeunes ne connaissent pas leurs droits. Personne, avant d'ouvrir un compte *Facebook*, ne lit les 21 pages de contrat en petits caractères rédigés par de très bons juristes américains.

Un groupe d'experts a été chargé par le Comité des ministres d'étudier ces questions. Il organisera les rencontres en ligne. Si cela aboutit, si l'on arrive à élaborer quelque chose, ce sera d'une grande aide.

CONCLUSION

M. Gvozden Srecko Flego, président de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du Parlement de Croatie.

Au nom de la commission de la culture de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, je remercie la présidente Mme Blandin, ainsi que Mme Blondin et la commission de la culture du Sénat. Il est précieux de pouvoir travailler ensemble, pour agir de manière concertée. Les comportements individuels sont certes diversifiés. La violence a toujours existé, mais elle est de plus en plus présente dans les médias. Les médias évoluent sans cesse, à nous d'adapter nos règles en fonction de ces changements.

Je remercie les experts et les intervenants qui ont participé à ce débat. Il va falloir digérer toutes ces informations, car nous sommes dans un réseau de réseaux, où tout est interconnecté. Nous en revenons à la totalité des totalités de Hegel.

Merci à vous tous. Le service public est une réponse à beaucoup de problèmes. N'attendez pas que l'on vous contacte : contactez-nous si vous avez des propositions.

Mme Maryvonne Blondin, secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Je remercie la commission du Conseil de l'Europe de s'être déplacée au Sénat et de nous avoir apporté beaucoup d'éléments, d'interrogations. J'ai fait beaucoup de découvertes. *Big Brother is watching us!* Membre de la commission des questions sociales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, je suivrai ce dossier pour avis. La commission de la culture s'en saisira au fond. Notre rapport sera enrichi de vos contributions. A bientôt à Strasbourg.